

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE



Madame,  
Monsieur,

Au cours des dernières semaines, vous avez été nombreux à répondre à notre invitation à participer à une consultation sur vos perceptions à l'égard de votre Ville. Nous vous remercions sincèrement pour votre implication et soyez assurés que les résultats, sous analyse présentement, nous seront d'une très grande utilité dans les tâches qui nous attendent.

Bonne gouvernance oblige, c'est maintenant la période des préparations budgétaires et, tel que le prévoit la loi, les lignes suivantes constituent ce qu'il convient d'appeler « **le rapport du maire sur la situation financière de la**

**Ville de L'Ancienne-Lorette** ». Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité.

### **2013**

Pour l'année 2013, dont les états financiers ont été déposés en avril dernier, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Une augmentation des taxes de 2 % par rapport à l'année précédente;
- Un surplus budgétaire de 724 834 \$;
- Une dette à long terme de 27 842 175 \$ pour notre Ville, à laquelle s'ajoute la dette d'agglomération de 19 179 732 \$ que la Ville de Québec nous impute. De cette dette, 6 682 997 \$ sont remboursés par le gouvernement du Québec.
- Une dette non financée de 6 800 555 \$ vient compléter l'ensemble de nos investissements;
- Notre surplus accumulé au 31 décembre 2013 était de 6 477 462 \$;
- Notre quote-part d'agglomération était de 14 251 357 \$ et est toujours en contestation juridique;
- Nos immobilisations 2013 ont totalisé 2 079 798 \$ millions, dont les principales sommes ont été distribuées ainsi:
  - réfection des rues Saint-Gérard et Drolet ;
  - réfection de la rue Saint-Paul ;
  - station de pompage pluvial Saint-Olivier;
  - génératrice pour le garage municipal;
  - réaménagement de parcs;
  - achat d'équipements divers;
  - aménagement de bâtiments;
  - diverses réparations.

### **Rapport de l'auditeur**

Le rapport financier 2013, pour l'exercice qui se termine le 31 décembre, a été déposé par la trésorière au conseil municipal en date du 29 avril 2014, dans le respect de la loi. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## 2014

Étant donné que le rôle d'évaluation n'a pas été modifié, il n'y a pas eu de changement concernant la valeur imposable des résidences loiretaines.

Le budget adopté pour l'année 2014 est de 12 609 948 \$ pour nos opérations locales et de 14 481 202 \$ pour l'agglomération, totalisant ainsi 27 091 150 \$.

Ce budget a nécessité une hausse de taxes de 2,9 % du compte de taxes.

Les immobilisations 2014, totalisant jusqu'à maintenant 1,2 M \$, ont consisté en :

- réfection des rues Drolet et Valet ;
- réfection de la rue Sainte-Thérèse ;
- plan d'intervention pour les infrastructures ;
- aménagement du comptoir de la bibliothèque ;
- achat d'un camion ;
- réaménagement de parcs ;
- achat d'équipements divers ;
- aménagement de bâtiments;
- diverses réparations.

### **Une mauvaise surprise**

La Ville de Québec nous a fait parvenir une deuxième facture pour notre déficit accumulé de l'agglomération au 31 décembre 2013. Au montant de 526 031 \$, celle-ci n'était pas prévue au budget. Encore une fois, la Ville de Québec montre clairement son mépris pour les villes défusionnées.

### **Contrats municipaux**

Afin de se conformer à l'article 474,1 de la *Loi sur les cités et villes*, la liste des contrats de 2 000 \$ et plus accordés à un même fournisseur, lorsque ces contrats comportent une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$, ont été déposées au conseil municipal et sont disponibles au Service de la trésorerie.

### **Rémunération des élus (es)**

• Le maire :	salaire de base :	80 224 \$
	allocation de dépenses :	15 787 \$
• Les conseillers (ères)	salaire de base :	17 649 \$
	allocation de dépenses :	8 825 \$

## 2015

Les orientations budgétaires pour la prochaine année sont de garantir que nos payeurs de taxes puissent être respectés dans leur capacité de payer tout en conservant des services municipaux de haute qualité.

Le plan triennal d'immobilisation sera essentiellement concentré sur les réparations de rues et le maintien de nos équipements d'entretien et devrait représenter une moyenne de 1,8 M\$ par année.

Merci de votre confiance et de votre appui.

Le maire,



Émile Loranger, ing.